



## Information Portail famille

Nouveau portail numérique  
Inscription • Réservation • Facturation

Madame, Monsieur,

La Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers a le plaisir de vous annoncer la mise en service, à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2026**, d'un nouveau portail numérique dédié aux familles : **iNoé Espace Famille**. Cet outil vous permettra d'accomplir l'ensemble de vos démarches administratives auprès de nos services en ligne, à tout moment et depuis n'importe quel appareil connecté (ordinateur, tablette ou smartphone).

Ce portail s'applique aux services intercommunaux suivants :

- Multiaccueils : Pirouette cacahouète et Les p'tits bouchons
- Accueils de loisirs : L'arbre à paumes et Les tortues 2 mers
- Points Jeunes : Le point rencontre jeunes et L'espace jeunes

### Ce que vous pouvez réaliser sur le portail

- Inscrire vos enfants aux activités et séjours proposés (Accueils de loisirs & points jeunes)
- Réserver des places à la journée
- Consulter et régler vos factures via Payfip de façon sécurisée
- Télécharger et transmettre vos documents (attestations, justificatifs, etc.)
- Échanger des messages avec les services concernés
- Suivre vos dossiers et vos demandes en temps réel

Le portail est accessible **24h/24 et 7j/7**, y compris en dehors des horaires d'ouverture des services. Les réservations pour **septembre 2026** seront disponibles à compter du 27 juillet 2026.

Nous vous encourageons à créer votre compte dès aujourd'hui afin de rassembler les documents obligatoires et bénéficier des meilleures disponibilités dès l'ouverture le 27 juillet.



Tutoriel — Prise en main du portail pas à pas

Suivez les six étapes ci-dessous pour créer votre compte et effectuer vos premières réservations.

1

**Étape 1 >> Accéder au portail**

Ouvrez votre navigateur internet et saisissez l'adresse du portail. Ce dernier est également accessible depuis le site officiel de la CdC Rurales de l'Entre-Deux-Mers :

Adresses :

- <https://www.ruralesentredeuxmers.fr/lenfance/>
- <https://www.ruralesentredeuxmers.fr/la-jeunesse/>
- <https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11704879#connexion&152712>

2

**Étape 2 >> Créer votre compte famille**

Cliquez sur « Créer un compte ». Renseignez votre adresse e-mail et choisissez un mot de passe. Validez l'e-mail de confirmation qui vous est envoyé (vérifiez vos courriers indésirables si nécessaire). Votre compte est activé.

3

**Étape 3 >> Compléter votre dossier famille**

Connectez-vous et accédez à l'onglet « Mon foyer ». Renseignez les informations relatives à votre foyer (composition, revenus, quotient familial). Ajoutez ensuite chaque enfant concerné : nom, prénom, date de naissance et informations médicales. Téléchargez les pièces justificatives obligatoires demandées (attestation CAF, carnet de santé, etc.).

4

**Étape 4 >> S'inscrire à un service**

Sélectionner le service souhaité dans le menu « Nos services » (ALSH, Point Jeunes, multiaccueils). Choisissez l'activité ou la période et cliquez sur « Inscrire ». Votre demande est transmise automatiquement au service concerné, qui vous notifiera par e-mail de la suite donnée.

5

**Étape 5 >> Effectuer vos réservations**

Depuis votre tableau de bord, accédez à « Mes réservations ». Sélectionnez les journées souhaitées sur le calendrier. Les réservations pour septembre 2026 sont ouvertes dès le 27 juillet 2026.

6

**Étape 6 >> Consulter et régler vos factures**

Retrouvez vos factures dans l'onglet « Mes paiements ». Le règlement s'effectue notamment via Payfip de façon sécurisée. Vos factures sont téléchargeables à tout moment au format PDF.

Pour suivre les actualités de vos structures, télécharger l'application mobile gratuite « iNoé Connect »

---

## Questions fréquentes

---

### **Mon ancien dossier est-il conservé ?**

Non, tous les dossiers seront à renouveler afin d'assurer l'exactitude des informations relatives à chaque enfant.

### **Dois-je obligatoirement utiliser le portail ?**

Oui, le portail est le canal privilégié pour toutes vos démarches. Il vous est toutefois possible de contacter nos France services pour vous aider dans votre prise en main de ce nouvel outil.

### **Le portail est-il accessible sur smartphone ?**

Oui. Le portail iNoé Espace Famille est entièrement adapté aux appareils mobiles (smartphones et tablettes). Vous pouvez y accéder depuis n'importe quel navigateur internet sans télécharger d'application.

### **Comment payer mes factures en ligne ?**

Depuis l'onglet « Mes paiements », sélectionnez la facture souhaitée et vous pourrez régler via Payfip, service de paiement du Trésor public, ou par les autres moyens de paiements connus (CESU, chèque vacances, espèces...)

### **Mes données personnelles sont-elles protégées ?**

Oui. Les données de votre famille sont hébergées sur des serveurs sécurisés. Le portail est conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Le paiement en ligne est également sécurisé par un système certifié.

### **J'ai oublié mon mot de passe, que faire ?**

Sur la page de connexion, cliquez sur « Mot de passe oublié » et saisissez votre adresse e-mail. Un lien de réinitialisation vous sera envoyé dans les minutes qui suivent. Si vous ne le recevez pas, vérifiez vos courriers indésirables.

### **Puis-je effectuer des réservations pour plusieurs enfants simultanément ?**

Oui. Depuis un même compte famille, vous pouvez gérer les inscriptions et réservations de l'ensemble de vos enfants, chacun disposant de son propre dossier au sein du même espace

### **Que faire en cas de difficulté technique ?**

Contactez votre structure d'accueil. Des permanences d'aides à la prise en main seront également organisées.